

# PACTE NATIONAL POUR LES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES

PHASE OPÉRATIONNELLE

31.03.2017 - BRUXELLES

# UNE VISION TRANSVERSALE:

*renforcement simultané des investissements publics et privés  
et optimisation des synergies*

## ■ Cinq thèmes :

- Mobilité
- Transition énergétique
- Agenda numérique
- Autorité et infrastructures de l'Etat
- Santé et soins

# UNE APPROCHE INTÉGRÉE

- Accélération, ciblage et définition des priorités pour les projets existants
- Lancement, financement et suivi de nouveaux projets
- Optimisation des choix stratégiques et opérationnels pour les projets futurs
- Comité de concertation / partenariat entités fédérées

# UN VOLET EUROPÉEN FORT

- Dialogue continu avec les autorités européennes et les instances financières
- Définition d'un message clair et techniquement cohérent à défendre auprès de la Commission en ce qui concerne les investissements publics :
  - Développement de l'argumentation technique auprès des autorités européennes
  - Complémentarité fonds Juncker
  - Lien stratégie / investissement et assainissement budgétaire

# MISE EN ŒUVRE DU PACTE

## *phase opérationnelle*

### ■ Comporte les volets suivants :

- Structure de gouvernance
- Axes thématiques et projets liés
- Modes de financement
- Volet européen

# I. STRUCTURE DE GOUVERNANCE

## ■ a. Comité stratégique

- Il est composé de membres provenant des secteurs privés, publics, financiers, académiques et sociaux. Son rôle est :
  - *établir des recommandations*
  - *mettre en évidence les complémentarités entre des projets d'investissements privés et publics*
  - *répertorier les projets en souffrance*
  - *analyser l'impact des réglementations européennes sur l'investissement public*
  - *émettre des propositions en ce qui concerne les modes et structures de financement des projets*

→ **Information régulière des partenaires sociaux**

→ **Collaboration avec le Parlement fédéral**

→ **Ouvert aux entités fédérées**

# I. STRUCTURE DE GOUVERNANCE

## ■ b. Cellules thématiques

- Deux cellules thématiques sont mises en place :
  - *pour les investissements publics*
  - *pour les investissements privés*

## ■ c. Secrétariat

- Un secrétariat permanent est créé auprès du SPF Chancellerie du Premier Ministre

## ■ d. Banque Nationale, Bureau du Plan, Conseil supérieur des Finances

- seront mobilisés en support

# II. AXES THÉMATIQUES ET PROJETS

## ■ a. Mobilité

- Le RER
- Le Rail

## ■ b. Energie

- Infrastructures énergétiques nationales et interconnexion avec les marchés énergétiques voisins
- Approvisionnement énergétique à partir d'énergies
- Investissement dans la recherche et le développement de nouveaux modes de stockage de l'énergie produite
- Fonds de transition énergétique
- Parcs éoliens

# II. AXES THÉMATIQUES ET PROJETS

## ■ c. Agenda numérique

- Transformation numérique du Gouvernement
- Compétences numériques
  - *Hard skill*
  - *Soft skill*
- Transformation numérique de l'économie
- Infrastructure digitale et smart cities
  - 5G
  - *Fibre optique*
  - *Réseaux internet des objets*

# II. AXES THÉMATIQUES ET PROJETS

## ■ d. Autorité et infrastructure de l'Etat

- Investissements liés à la sécurité du territoire et de la population
- Investissements dans le domaine de la Défense sur la période 2017-2030  
Maximalisation du retour économique pour l'économie belge
- Investissements en infrastructures : Masterplan III Justice
- Cybersécurité

## ■ e. Santé et soins

- 1.5 mia/an de R&D : renforcement conséquent des incitants publics

# III. MODES DE FINANCEMENT

- **Financement privé**
  - Activation de l'épargne
- **Financement public**
  - Gestion dynamique du patrimoine de l'Etat
- **Financement mixte**
  - Partenariat public / privé

# PACTE NATIONAL POUR LES INVESTISSEMENTS STRATEGIQUES

PHASE OPÉRATIONNELLE

31.03.2017 - BRUXELLES